

Marseille, le 23 Février 2016

- A Monsieur le Président de l'Union des Maires des Bouches du Rhône,
- A Mesdames et Messieurs les Maires des Bouches du Rhône

Objet : Avenir du Service Public Ferroviaire Régional

Madame, Monsieur

Le Collectif « Le train, un investissement d'avenir ! » œuvre depuis de longs mois pour développer et améliorer la qualité du Service Public Ferroviaire afin de répondre aux besoins de mobilité de la population régionale. Nous voulons contribuer à une vision d'avenir pour le transport des voyageurs en train et pour le fret ferroviaire en lien avec les questions environnementales portées lors de la COP 21

Force est de constater que les diverses lois ou rapports, qui ont été adoptés par la représentation nationale ces dernières années, tournent le dos à cet objectif. Rapport Grignon, conclusions des Assises du ferroviaire, loi sur la réforme du ferroviaire, loi Macron, commission Duron... ces sujets transports soulèvent des inquiétudes fortes au regard des coups portés au Service Public Ferroviaire, à sa qualité, à l'emploi et aux réductions de services.

Ces projets ne doivent rien au hasard. Ils font, bel et bien, partie d'une stratégie globale nationale ayant pour but de réduire le Service Public Ferroviaire de voyageurs et de fret en supprimant des lignes, des dessertes, au mépris des conditions de transports des usagers, de l'aménagement et de l'égalité des territoires, aggravant ainsi la situation des petites villes, des villes moyennes, de notre pays, de notre région, de notre département.

Un nouveau Président de la Région PACA a été élu... Dans son discours d'investiture à la région, il a fait part de sa rencontre avec le président de la SNCF le lundi 21 décembre afin d'évoquer la ponctualité des TER...

A ce moment là, nous aurions pu approuver sa volonté de tout faire pour que la SNCF joue pleinement son rôle aux côtés de la région pour un Service Public efficace et fiable. En retenant, cependant, que pendant sa campagne, il a mis en avant son intention d'ouvrir les TER à la concurrence, de transférer les circulations ferroviaires vers la route et la remise en cause la carte « zou » ...tout cela avec le renouvellement en 2016 de la convention TER en toile de fond.

Le 11 janvier 2016, lors de l'inauguration des portiques d'embarquements, il a réitéré ses intentions en précisant qu'il les concrétiserait lors de la signature le 29 janvier 2016, avec la SNCF, d'un avenant à la convention actuelle.

Ce jour là, le Président de la région et le Président de la SNCF ont signé un protocole d'accord. Celui-ci, évoque des pistes d'actions mais à aucun moment, il entre dans les détails de leurs mises en œuvre concrètes... ce qui nous préoccupent !

Cette inquiétude s'est transformé en « situation d'alerte » lorsque les organisations syndicales ont dénoncé par voix de tracts et lors d'une action de grève le 2 février 2016, les réformes et restructurations que voulait mettre en œuvre la Direction SNCF : fermeture ou la modification des horaires de guichets pour plus de 40 gares de la région¹, suppression des contrôleurs sur la ligne Aix/Marseille ou allègement du plan de transports pendant les vacances ou les périodes estivales par manque d'agent de conduite².

Comme nous l'avons exprimés au travers d'un tract³ Nous ne partageons pas de telles mesures et nous pensons, au regard des milliers de signatures recueillies par notre pétition, qu'une grande majorité des usagers et des cheminots attendent d'autres choix !

Pour cela, d'autres solutions sont possibles : créer des ressources financières pour le transport ferroviaire, exiger de la SNCF des réponses sociales et efficaces pour un service de qualité, développer la démocratie participative en mettant par exemple les négociations de la prochaine convention sous le contrôle des associations d'usagers et des organisations syndicales de cheminots représentatives.

Certaines de ces propositions dépendent du Conseil Régional, d'autres, par contre, résultent de la stratégie interne de la SNCF c'est pourquoi nous avons interpellé le nouvel exécutif régional et la Direction SNCF. Ces deux rencontres devraient avoir lieu courant mars 2016

Le 18 Février, lors de la table ronde avec les organisations syndicales, Le Président du Conseil Régional aurait affirmé : « *la nécessité d'un moratoire sur la distribution dans certaines gares de la région avec le besoin d'un accord entre la SNCF, le Conseil Régional, les OS de cheminots et les mairies concernées* »

Vous avez donc toute votre place pour peser sur les futures décisions du Conseil Régional et de la Direction SNCF !

Nous vous proposons de nous rencontrer pour échanger sur ces sujets et comme l'on déjà fait certains maires, d'interpeller et d'exiger de ces décideurs de prendre en compte l'intérêt général en développant le Service Public ferroviaire et en améliorant sa qualité de service.

En espérant vous lire et vous rencontrer, veuillez agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées

Pour le Collectif « Le train, un investissement d'avenir »

Florian SALAZAR-MARTIN
Mail : letrainuninvestissementdavenir@sfr.fr

¹ Ci-joint tableau reprenant l'ouverture des guichets et leur modification prévue par la Direction SNCF

² Ci-joint un exemple de modification de l'offre ferroviaire pendant les vacances d'hivers sur la ligne Marseille/Aix en Provence

³ Tract distribué le 8 février a plus de 5000 exemplaires dans les gares du département